



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région académique
OCCITANIE



NOM

PRENOM

CLASSE :

ETABLISSEMENT :

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE

CANOE-KAYAK

POUR ANNÉE
2023/2024

Le Parcours d'inscription

Veillez trouver ci-dessous des précisions concernant la procédure d'admission pour postuler en Section Sportive Canoë-Kayak au collège Didier Daurat.

- Ouverture des inscriptions : Lundi 23 janvier 2023
- Clôture des inscriptions : Lundi 3 avril 2023
- Retour des informations pédagogiques : Lundi 17 avril 2023
- Entretien avec le candidat et la famille : Mercredi 19 Avril 2023
- Commission d'admission : **Jeudi 11 mai 2023**

Les inscriptions se font uniquement au collège selon la procédure suivante :

- Retrait des dossiers d'inscription au secrétariat ou remise par l'établissement d'origine.
- Retour du dossier au secrétariat avec une lettre de motivation manuscrite de l'élève (P4).
- Le document d'information pédagogique sera envoyé aux écoles concernées par des demandes pour l'intégration de la SSE pour complétude par les enseignants de CM2.
- **La commission examine les dossiers complets.**

Ouverte à partir de la 6ème, la section sportive scolaire canoë kayak du collège Didier DAURAT est une structure officielle agréée par le Ministère de l'Education Nationale. Elle offre la possibilité aux élèves de se perfectionner en canoë kayak (course en ligne, slalom et boardercross) en suivant une scolarité identique à tout autre élève du collège.



La section du collège Didier DAURAT s'appuie sur une structure fédérale située à proximité : Le canoë kayak Saint-Gaudinois.

Les élèves bénéficient de deux entraînements par semaine, en plus des heures d'E.P.S. : le mercredi 12H30-16H30 à l'association sportive multi-activité. Sur les créneaux de l'AS, les séances de kayak se déroulent majoritairement en eaux vives.

ET

le jeudi 12H-14H dans le cadre de la section sportive. Ces séances sont obligatoires. Elles sont réalisées en eaux plates. Une interruption a lieu pendant la période hivernale du 1 décembre à mi-mars.

En plus de ces 2 séances, il est fortement conseillé de s'inscrire au club. La licence club permet d'accéder aux stages fédéraux, d'obtenir le livret fédéral de passation des pagaies couleurs et d'avoir accès à un entraînement facultatif le vendredi soir ou le samedi

Les enfants de la section doivent également participer à un stage d'eaux vives en fin d'année scolaire et aux compétitions UNSS (canoë kayak). Les élèves du collège Didier DAURAT ont obtenu le titre de champions d'académie en 2022 et ont participé au championnat de France de la même année.

✓ **ORGANISATION DE LA SECTION** : L'encadrement est assuré par M. VIGOUROUX professeur d'EPS ainsi que par les entraîneurs du club.

Un hébergement en internat est possible pour les élèves qui le souhaitent. Notre collège est labélisé Internat d'excellence sportive, son parrain est le kayakiste Boris Neveu, champion du monde 2014 et 2021.

Au niveau sportif, les élèves de la section bénéficient :

→ du support du club de Canoë kayak du Saint-Gaudinois (tarif préférentiel du prix de la



licence club pour les élèves de la section : 50 euros au lieu de 100 euros pour les nouveaux licenciés).
 → d'un bassin de slalom en eaux vives proche de l'établissement (bassin de Valentine).
 → d'un plan d'eau de proximité permettant la pratique de la course en ligne du slalom en eau plate et du kayak polo (lac de Sède).
 → de l'accès à des stages d'eaux vives scolaires et fédéraux (pour les enfants inscrits en club).



**Section Sportive
Scolaire Kayak
Année 2023-2024
Collège Didier Daurat
Saint-Gaudens**



Nom et Prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Téléphone :

Dans quelle école le CM2 a été suivi? :

Nom, Prénom du représentant légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone Domicile.....

Travail.....

Portable.....

Courriel :

- L'élève a-t-il déjà pratiqué l'activité kayak ? OUI NON
- Si oui, précisez comment l'activité a-t-elle été pratiquée :
.....
- Votre enfant sait-il/elle nager: OUI NON
- Autres sports pratiqué(s) :
.....
- Je sollicite l'admission de mon enfant, ci-dessus nommé, dans la section Sportive scolaire kayak du collège Didier Daurat de Saint-Gaudens.
- J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement et des modalités de fonctionnement de la section.

Signature des parents,

Signature de l'élève,

